



## ***DU HARCÈLEMENT AU VIOL, LE GROUPE ACCOR COUVRE TOUT !***

### **ACCOR et STN TEFID COMPLICES DE LA MALTRAITANCE !**

A l'occasion de la grève actuellement en cours au IBIS BATIGNOLLES situé Porte de Clichy notre syndicat a appris qu'en mars 2017 une femme de chambre de la société TFN TEFID a été violée par l'ancien directeur de cet hôtel !

Il faut dire que quand on considère les femmes de chambre et les salariées de la sous-traitance comme des sous salariées taillables et corvéables à merci il ne faut pas s'étonner de tels crimes !

Le Directeur d'un hôtel se prend dans ces conditions pour le maître des lieux pouvant disposer à sa guise d'une main d'œuvre précarisée soumise à son bon vouloir et à sa disposition.

**Le groupe ACCOR et la société STN TEFID portent de lourdes responsabilités sur ce crime de viol qu'ils ont voulu enterrer à tout prix !**

### **ACCOR et STN TEFID HORS LA LOI !**

Les hôtels IBIS, qui appartiennent au groupe ACCOR, sont des établissements qui font énormément de profits notamment sur le dos des salariés de la sous-traitance.

Le groupe ACCOR est un géant de l'industrie hôtelière du luxe en Europe et dans le monde !

**Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2018 s'établit à 3 610 millions d'euros, en progression de 8,8% à périmètre et taux de change constant (PCC), et de 16,9% en données publiées par rapport à 2017.**

**De l'autre côté de la barricade, la situation n'est pas la même :** les salarié-e-s du service d'hébergement (Femmes de chambre, équipier-e-s, et gouvernantes) sont sous-traité-e-s à la société STN TEFID, leader français dans le secteur de la propreté hôtelière !

Dans cet hôtel règne l'inégalité de traitement pour les salarié-e-s de la sous-traitance qui ne bénéficient pas du même statut social que les salarié-e-s embauché-e-s directement par IBIS Batignolles (indemnité nourriture, intéressement, participation, salaires moins élevés, primes diverses etc...). **Cette situation de dumping social est inacceptable !**

Plus grave encore, la société STN TEFID pratique, avec la complicité de l'hôtelier, le travail dissimulé, avec des cadences quasiment impossibles à respecter, particulièrement pour les femmes de chambres qui doivent effectuer 3 chambres et demie par heure sans paiement des dépassements horaires.

## **AU PULLMAN TOUR EIFFEL C'EST LE HARCÈLEMENT QUI RÉGNE !**

Mr TABARY ET SON EMPLOYEUR SONT UN DANGER POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS DE STN TEFID !

Par jugement rendu le 19 avril 2019 ci-joint, le juge départiteur a condamné sévèrement les pratiques de l'inspecteur de site de la société STN TEFID au sein du PULLMAN TOUR EIFFEL, Mr TABARY Jocelyn, et a acté l'exclusion fin 2016 de la CGT de la CGT proprement.

***" Les avertissements sont la conséquence de constats de Mr TABARY. Or il est établi que celui ci était militant de la CGT Propreté. Ce syndicat a été exclu de la CGT par 87% des suffrages au congrès du 10 novembre 2016 pour sa conduite contraire aux valeurs du syndicat.....les avertissements doivent être annulés"***

Page 8 1er paragraphe du jugement

***" Pris dans leur ensemble, ces éléments révèlent les abus de pouvoir de Mr TABARY, et sont suffisants pour imputer à celui ci un comportement pénalement responsable. ...."***

Page 5 2ème paragraphe du jugement

Le précédent Directeur du PULLMAN, Mr ANGOUJARD, avait cru devoir couvrir ces pratiques scandaleuses de Mr TABARY soutenu bien entendu par la direction STN-TEFID.

Mr ARNOULT le nouveau directeur, doit les faire cesser sauf à engager sa responsabilité pénale compte tenu de ses responsabilités en hygiène sécurité sur l'ensemble des travailleurs, sous-traitance ou pas, travaillant au sein de l'hôtel.

Nous demandons en conséquence le départ immédiat de Mr TABARY de votre hôtel compte tenu des risques importants qu'il fait porter sur la santé et la sécurité des salariés de STN TEFID.

**Pour toutes ces raisons et bien d'autres, parce qu'ils n'acceptent pas ce modèle économique qui broie les femmes et les hommes, les salarié-e-s de la sous-traitance de l'IBIS BATIGNOLLES en grève illimitée depuis le Mercredi 17 juillet à 9h vous appellent à les soutenir et à participer à un rassemblement le :**

**JEUDI 1<sup>er</sup> AOÛT À 12H**

**devant l'IBIS Batignolles, 10 rue Bernard Buffet 75017 PARIS**

**ENEZ NOMBREUX et SOYEZ SOLIDAIRES !**

<https://www.lepotcommun.fr/pot/0oz7r5n8>